



Pour un usage raisonné des réseaux sociaux

publié le 18/10/2019

Intervention de l'EMS de la Charente

L'Equipe Mobile de Sécurité

Mardi dernier, les deux classes de 5e du collège ont assisté à une intervention de l'EMS, l'Equipe Mobile de Sécurité du Rectorat.

Monsieur Coutinho, ancien CPE* et Monsieur Sauvey, ancien coordonnateur de la police judiciaire des Deux-Sèvres, sont intervenus pour prévenir des dangers liés aux usages des réseaux sociaux.



Vidéos de prévention [↗](#)

Après un tour d'horizon des réseaux utilisés par les adolescents, principalement Snapchat et Instagram, les élèves ont visionné un premier film, *Dangers d'internet : Maître John* dans lequel on découvre une jeune fille qui livre tous les secrets de sa famille et de ses amis à un "ami" rencontré sur un tchat.

Une deuxième vidéo, *Dangers d'internet : la photo d'Amélie*, met en scène une autre jeune fille dont la photo, partagée avec une seule personne de façon privée, échappe à son contrôle et devient virale.

La troisième vidéo diffusée met en scène deux adolescents, chacun dans leur chambre, dans deux situations d'isolement. Le jeune homme, George, est un gamer qui fait une rencontre en jouant en ligne. La jeune fille, Hannah, en mal-être, rencontre un jeune homme sur un réseau social qui l'écoute et la flatte.

A tous deux, il va être demandé, après les avoir mis en confiance, de se dévoiler peu à peu à travers des photos ou des vidéos. Ce sera le point de départ d'un chantage exercé par un adulte mal intentionné d'une part et par une association de malfaiteurs d'autre part.

Amis ? Privé ?

La notion d'"amis" a été largement abordée. Un tour d'horizon des "amis" auxquels on a donné accès à notre profil a permis d'identifier différentes catégories de personnes : les meilleurs amis, la famille, les camarades, les personnes qu'on connaît de vue, les connaissances de connaissances mais également nos anciens meilleurs amis (autrement dit nos ennemis !)

La notion de vie privée semble poser plus de problème aux collégiens. Il faut en effet comprendre qu'un Like, un commentaire ou un partage font sortir l'information ou la photographie du cercle de ses contacts pour aller vers les contacts de ses contacts, créant un effet boule-de-neige de diffusion de l'information.



Les conseils de bon sens

En cas de chantage, d'escroquerie, il faut immédiatement :

- ▶ cesser la communication,
- ▶ ne plus rien partager,
- ▶ ne rien payer,
- ▶ en parler à un adulte de confiance,
- ▶ porter plainte.

Les bons réflexes

Pour conclure, Monsieur Coutinho rappelle qu'il est important de faire des captures d'écran ou des photos des écrans de chantage et de menace à fin de preuve.

*CPE : Conseiller Principal d'Education

Crédit images : Pixabay



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.